

# UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT ET ACCOMPAGNEMENT



L'UE transversale « **Engagement étudiant - accompagnement et pédagogie** » vise à valoriser l'**engagement citoyen des étudiants auprès d'élèves ou d'autres étudiants** à travers différents modules au choix, construits avec des partenaires associatifs ou institutionnels. Comme pour toutes les UE transversales, l'UE ne peut baisser la moyenne générale de l'étudiant, mais seulement lui rapporter des points supplémentaires en cas de validation.

## Contenu de l'UE, ECTS et modalités d'évaluation :

- Le travail est réalisé **sur l'ensemble de l'année universitaire**.
- L'UE compte pour 5 ECTS et sa **validation** compte pour le **second semestre seulement**. Elle est validée si :
  1. L'étudiant a fait montre d'un engagement réel dans l'activité proposée, évaluée par les partenaires associatifs ou institutionnels avec lesquels il sera amené à travailler.
  2. L'étudiant présente un retour au référent universitaire de l'UE ou du module, au choix à l'écrit (entre 3 et 6 pages police Times 12, interligne 1,5 avec photos) ou à l'oral (20 mn d'exposé environ avec questions), présentant le contexte de son expérience, ce qu'il a découvert dans ce cadre, les difficultés rencontrées ainsi que les stratégies mises en place pour y pallier, ce que lui-même pense avoir apporté aux autres dans le cadre de cet engagement citoyen et ce que cet engagement lui a apporté personnellement en terme de compétences valorisables par la suite.Une troisième modalité d'évaluation est proposée sous la forme de la réalisation d'un e-portfolio (site personnel et professionnel en ligne) réalisé en TD durant le semestre 2 à l'IUT de Dijon.

**Les étudiants peuvent choisir parmi les modules suivants :**

### 1. Module "accompagnement scolaire" avec l'association AFEV

accompagnement scolaire à domicile de 30 h minimum à 60 h maximum (soit de 15 à 30 séances de 2h réalisées par l'étudiant dans l'accompagnement d'un jeune de 5 à 17 ans)

**Finalités du dispositif** : favoriser la réussite de tous, lutter contre les inégalités, favoriser la mobilité sociale...

**Intervenants durant la formation** : formateurs associatifs

**Responsable** : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

**Contact avec l'association** : Monsieur Germain PRIO - germain.prio@afev.org

### 2. Module « aide aux devoirs » avec la Maison d'éducation populaire Le Tempo

La Maison d'Education Populaire Le Tempo, quartier Chevreul Parc, propose à des étudiants volontaires d'intervenir pour l'aide aux devoirs des enfants du CP au CM2 d'une part et des pré-adolescents et adolescents de la 6ème à la 3ème d'autre part. Ce temps d'accompagnement se déroule de 16h à 18h les mardis, jeudis et vendredis. Avec la possibilité de participer de 17h30 à 18h à un temps de théâtre animé par un salarié. Possibilité de s'arranger sur les horaires et les jours de présence.

**Responsable** : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

**Contact avec l'association** : laurene.perrot@leolagrang.org

### 3. Module « accompagnement « accompagnement de projets culturels et scientifiques » avec la Société Astronomique de Bourgogne (SAB)

Aide à l'organisation d'événements publics et au montage de projets (animations pour le public, Nuit des Etoiles, « Parc de Ciel Etoilé »)

**Responsable** : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

**Contact avec l'association** : eric.chariot@wanadoo.fr

### 4. Module « inégalités scolaires » avec l'association ORE (Ouverture, Rencontres, Evolution)

3 possibilités d'engagement :

- Dans le cadre de sa lutte contre les inégalités scolaires, l'association ORE domiciliée à Quetigny organise le long de l'année scolaire deux séances hebdomadaires d'aide aux devoirs : Le mercredi de 16h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 pour des jeunes de la 6e à la terminale. Les intervenants doivent avoir au minimum Bac +3
- L'association organise pendant chaque vacances scolaires un stage de consolidation au profit des collégiens et des lycéens. Les activités de remédiation sont proposées aux élèves par petits groupes 5 au maximum. Des activités ludiques et culturelles sont organisées parallèlement aux activités scolaires au cours de ces stages.
- L'association gère un centre informatique ouvert au public ; les bénévoles peuvent y donner des cours d'informatique et aider les citoyens à réaliser leurs démarches administratives numériques. Un fablab comportant plusieurs machines numériques est adossé au centre informatique.

**Responsable** : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

**Contact avec l'association** : sabr.yazzourh@gmail.com ou association.ore@gmail.com

### 5. Module « Action sociale » avec La Croix Rouge Française

Les étudiants et étudiantes bénévoles à la Croix-Rouge de Dijon interviendront dans le département « Action sociale » avec la possibilité de participer aux missions suivantes :

- distribution alimentaire (à l'attention des personnes en précarité et vulnérables)
- maraudes de soir (à la rencontre des personnes en rue)
- épicerie solidaire du Campus (avec la FEBIA)
- Boutique Henry (lieu d'accueil et d'écoute, boutique mode de seconde main à petit prix)
- Caf'tiers (tiers-lieu itinérant qui apporte soutien aux personnes isolées en zone rurale et en EHPAD)

**Responsable** : Pierre Ancet – pierre.ancet@u-bourgogne.fr

**Référente et contact avec l'association** : Martine Chazal martine.chazal@croix-rouge.fr

## Inscription

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/category/ma-formation/ue-transversales>

Prendre ensuite contact sans attendre avec le service ou l'association concernée

(Voir les contacts ci-dessus)

Pour tout renseignement administratif, veuillez contacter le secrétariat pédagogique :

uet@u-bourgogne.fr